

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Maxigas 400

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Gaz combustible

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

ROTHENBERGER Industrial GmbH

Sodener Strasse 47

65779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 9981 - 0

N° Fax +49 (0) 6195 / 9981 - 7910

e-mail info-diy@rothenberger.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Gas 1; H220

Press. Gas liq.; H280

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

acétone

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de danger (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Informations relatives à l'étiquetage

Découlant de l'annexe I, paragraphe 1.3.2 (règlement de l'UE 1272/2008), un étiquetage réduit est admissible pour bouteilles de gaz avec propane, butane ou gaz de pétrole liquéfié (GPL).

2.3 Autres dangers

Le contact avec le liquide peut causer des brûlures froides ou des engelures.

Evaluation PBT
donnée non disponible

Evaluation vPvB
donnée non disponible

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
1	Gaz de pétrole, gaz de pétrole liquéfiés		%
	68476-85-7 270-704-2 649-202-00-6 01-2119486557-22	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas liq.; H280	>= 70,00 - < 90,00 Vol%
2	acétone		
	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8 -	EUH066 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	>= 10,00 - < 25,00 Vol%
3	pentane		
	109-66-0 203-692-4 601-006-00-1 -	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	< 2,50 Vol%

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	K	-	-	-
3	C	-	-	-

Pour le texte complet des notes: voir article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter le médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Dépression nerveuse; somnolence; Engourdissement; Troubles de la vision; Gelures

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone; Danger d'explosion en cas d'échauffement. Gaz liquéfié : En cas de dispersion accidentelle, risque de gelures au contact du liquide. Le gaz est plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits au niveau ou en-dessous du sol. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. La formation de mélanges explosifs est possible à l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Augmentation de pression, danger d'éclatement et d'explosion dû au chauffage.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eloigner le personnel non protégé de la zone de danger. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation suffisante. Laisser évaporer.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des fourrages. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Température de stockage recommandée

Valeur < 50 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; substances comburantes

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
	2000/39/EC		
	Acetone		
	VLE (8h)	1210 mg/m³	500 ppm
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	Acétone		
	VLE (courte durée)	2420 mg/m³	1000 ppm
	VLE (8h)	1210 mg/m³	500 ppm
2	1,2-dichloropropane	78-87-5	201-152-2
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	1,2-Dichloropropane		
	VLE (8h)	350 mg/m³	75 ppm
3	monoxyde de carbone	630-08-0	211-128-3
	2017/164/EU		
	Carbon monoxide		
	VLE (courte durée)	117 mg/m³	100 ppm
	VLE (8h)	23 mg/m³	20 ppm
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	Carbone (oxyde de)		
	VLE (8h)	55 mg/m³	50 ppm
	Remarque/s	R1A	
4	pentane	109-66-0	203-692-4
	2006/15/EC		
	Pentane		
	VLE (8h)	3000 mg/m³	1000 ppm
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France		
	n-Pentane		
	VLE (8h)	3000 mg/m³	1000 ppm

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	Gaz de pétrole, gaz de pétrole liquéfiés			68476-85-7 270-704-2
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	23,4 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	2,21 mg/m³
	Remarque/s : Il s'agit d'un niveau dérivé avec effet minimal (DMEL) et non d'un niveau dérivé sans effet (DNEL) car on ne peut pas déduire un seuil sans danger pour le point final.			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire autonome. - protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Gants protégeant de la chaleur; Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques. Vêtement de protection anti-feu et antistatique; Chaussures de sécurité.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur			
gaz comprimé liquide			
incolore			
Odeur			
caractéristique			
Seuil d'odorat			
Valeur	2,9	- 14,6	mg/m³
Substance de référence	n-butane		
Source	fournisseur		
Valeur	47,5	- 1613,9	mg/m³
Substance de référence	Acétone		
Source	fournisseur		
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / Zone d'ébullition			
Valeur	-0,5	°C	
Source	fournisseur		
Point de fusion / Zone de fusion			
Valeur	<	130	°C
Source	fournisseur		
Point de décomposition / Zone de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	-74	°C	
Source	fournisseur		
Température d'inflammation			
Valeur	465	°C	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Température d'auto-inflammabilité			
Valeur	365	°C	
Source	fournisseur		
Propriétés comburantes			
non oxydant			
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosive. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables.			
Inflammabilité (solide, gaz)			
facilement inflammable			
Source	fournisseur		
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;			
Valeur	1,8	% en vol	
Substance de référence	n-butane		
Source	fournisseur		
Valeur	1,8	% en vol	
Substance de référence	Isobutane		
Source	fournisseur		
Valeur	2,2	% en vol	
Substance de référence	Propane		
Source	fournisseur		
Valeur	2,5	% en vol	
Substance de référence	Acétone		
Source	fournisseur		
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Valeur	8,4	% en vol	
Substance de référence	n-butane		
Source	fournisseur		
Valeur	9,8	% en vol	
Substance de référence	Isobutane		
Source	fournisseur		
Valeur	10	% en vol	
Substance de référence	Propane		
Source	fournisseur		
Valeur	12,8	% en vol	
Substance de référence	Acétone		
Source	fournisseur		
Pression de vapeur			
Valeur	1820	mmHg	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	n-butane		
Source	fournisseur		
Valeur	2611	mmHg	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	Isobutane		
Source	fournisseur		
Valeur	7150	mmHg	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	Propane		
Source	fournisseur		
Valeur	231	mmHg	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	Acétone		
Source	fournisseur		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Densité de vapeur			
Donnée non disponible.			
Taux d'évaporation			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Donnée non disponible.			
Solubilité dans l'eau			
Valeur	61,2	mg/l	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	n-butane		
Source	fournisseur		
Valeur	48,9	mg/l	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	Isobutane		
Source	fournisseur		
Valeur	62,4	ppm	
Température de référence	25	°C	
Substance de référence	Propane		
Source	fournisseur		
Solubilité(s)			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage: n-octanol/eau			
Donnée non disponible.			
Viscosité			
Valeur	0,3	cSt	
Température de référence	20	°C	
Substance de référence	n-butane		
Source	fournisseur		
Remarque/s	liquide		
Valeur	0,2	cSt	
Température de référence	20	°C	
Source	fournisseur		
Remarque/s	liquide		
Valeur	0,32	cSt	
Substance de référence	Acétone		
Source	fournisseur		
Remarque/s	liquide		

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges de gaz explosifs avec l'air. Réagit au contact de l'oxygène. Réaction exothermique possible en cas de contact avec des substances incompatibles.

10.4 Conditions à éviter

Températures > 50 °C. Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; substances comburantes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë
Donnée non disponible.
Toxicité dermale aiguë
Donnée non disponible.
Toxicité aiguë par inhalation
Donnée non disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Donnée non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction
Donnée non disponible.
Cancérogénicité
Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Donnée non disponible.
Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Réceptacle à gaz comprimé sous pression; ne pas ouvrir avec force ni chauffer au delà de 50°C. Jeter seulement les réceptacles entièrement vidés Ne pas incinérer les réceptacles à gaz comprimé vides. Ne pas percer, couper ou souder les réceptacles non nettoyés

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	2
Code de classification	5F
Numéro ONU	UN2037
Nom technique	RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ
Code de restriction en tunnels	D
Étiquette	2.1

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Maxigas 400

Code produit: 35570

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 31.05.2019

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

14.2 Transport IMDG

Classe	2
Numéro ONU	UN2037
Nom et description	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS
EmS	F-D, S-U
Étiquettes	2.1

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	2.1
Numéro ONU	UN2037
Nom et description	Receptacles, small, containing gas
Étiquettes	2.1

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûres. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 40
---	-------

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P2
---	----

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Nom commercial : Maxigas 400**Code produit:** 35570**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 31.05.2019**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** FR**RUBRIQUE 16: Autres informations****Autres informations**

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

K La classification comme cancérogène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (no EINECS 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, les conseils de prudence (P102-)P210-P403 (tableau 3.1) ou les phrases S (2-)9-16 (tableau 3.2) doivent à tout le moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753964